



IMMIGRATION Canada

Regroupement familial

**Parrainage d'un époux,
d'un conjoint de fait,
d'un partenaire
conjugal ou d'un
enfant à charge, qui
réside hors du Canada**

**Partie 3 :
Directives propres au
bureau des visas**

**Argentine, Belize, Bolivie, Brésil,
Chili, Colombie, Costa Rica,
Équateur, El Salvador, Guatemala,
Honduras, Mexique, Nicaragua,
Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay
et Venezuela**



Table des matières

Appendice A - Liste de contrôle

Appendice B - Certificats de police et attestations d'absence de casier judiciaire

Appendice C - Spécifications pour photographies

Appendice D - Instructions médicales

Ce guide est produit gratuitement par
Citoyenneté et Immigration Canada et ne
doit pas être vendu aux requérants.

This guide is also available in English

Appendice A

Liste de contrôle - Immigrant

Rassemblez tous les documents de la liste qui sont appropriés dans votre situation. Cochez-les (☑) sur la liste et joignez cette dernière à vos documents (avec un trombone). Envoyez les originaux de vos formulaires de demande d'immigration (voir 1 à 5 plus bas) et des certificats de police. N'envoyez que des photocopies de tous vos autres documents, sauf indication contraire. Si vos documents ne sont ni en français ni en anglais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

Note: Si vous êtes un ressortissant du Brésil et que vos documents ne sont ni en français, ni en anglais, ni en portugais, envoyez une traduction légalisée (certifiée) avec une copie des documents originaux.

<p>1</p>	<p>FORMULAIRES D'IMMIGRATION Assurez-vous d'avoir bien répondu à toutes les questions et d'avoir signé les formulaires. Lorsque les formulaires sont remplis, envoyez-les à votre répondant avec tous les documents à l'appui.</p> <p>Demande de résidence permanente. — Ce formulaire est rempli par vous, le demandeur principal.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>2</p>	<p>Annexe 1 — Vous-même et chacun des membres de votre famille âgés de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie de l'Annexe 1 — Antécédents/Déclaration.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>3</p>	<p>Renseignements additionnels sur la famille — Vous-même et chacun des membres de votre famille de 18 ans et plus devez remplir votre propre copie du formulaire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>4</p>	<p>Questionnaire de l'époux, du conjoint de fait ou du partenaire conjugal — Si votre répondant est votre époux, conjoint de fait ou partenaire conjugal, remplissez le questionnaire.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>5</p>	<p>Recours aux services d'un représentant — Si vous voulez que nous fassions affaire avec un représentant qui agira en votre nom, assurez-vous de remplir et signer le formulaire <i>Recours aux services d'un représentant</i> (IMM 5476).</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>6</p>	<p>DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET D'ÉTAT CIVIL</p> <p>Vous devez fournir les certificats de naissance, les certificats de baptême, les Cartes d'Identité nationale (si possible), ou autres documents officiels confirmant les liens de parenté (y compris toutes les pages des registres de ménage) pour vous et chacun des membres de votre famille. Les non-ressortissants résidant actuellement au Brésil doivent inclure une copie du Registre national pour les étrangers (RNE).</p> <p>Si vous êtes marié, vous devez fournir un certificat de mariage (si vous vous êtes mariés au Chili veuillez fournir une copie imprimée par ordinateur de votre Certificat de mariage émis par le Registraire Civil). Si vous êtes divorcé, vous devez inclure les certificats de divorce définitifs; si vous êtes séparé, inclure un certificat de séparation. Si votre ex-époux ou ex-conjoint de fait est décédé, vous devez inclure le certificat de décès de votre époux ou conjoint de fait.</p> <p>Une photocopie du certificat de citoyenneté, de la carte de résident permanent ou du visa d'immigrant de tout membre de la famille qui a le statut de citoyen canadien ou de résident permanent du Canada.</p> <p>Si vous êtes engagé dans une relation conjugale (conjoint de fait ou partenaire conjugal), fournissez la preuve de cette union.</p> <p>Les ressortissants du Pérou doivent fournir une copie originale des certificats de naissance (émis par la municipalité) pour le demandeur et chacun des membres de sa famille, certificat de célibat (émis par la municipalité où habite le demandeur) de mariage (copie originale de la municipalité, de divorce définitif, d'annulation ou de séparation pour vous-même ou votre conjoint ou conjoint de fait; certificat de décès pour votre conjoint, le cas échéant).</p> <p>Pour en connaître davantage sur les organismes délivrant ces documents au Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama, reportez-vous au tableau à la fin du présent appendice.</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

7	RENSEIGNEMENTS SUR LES ENFANTS	<input type="checkbox"/>
<p>Si vos enfants sont adoptés, vous devez inclure tous les documents liés à l'adoption et, si l'adoption a été sanctionnée conformément au droit coutumier et non par un tribunal, les preuves de la cérémonie d'adoption, par exemple, des photos. Si vous êtes séparé ou divorcé, vous devez fournir la preuve que vous avez la garde des enfants, que vous avez respecté toutes les obligations liées aux ententes de garde, et que les enfants sont libres de déménager au Canada. Si vous êtes un ressortissant du Guatemala, joignez une déclaration signée et faite sous serment devant un notaire par l'autre parent qui autorise l'enfant à résider en permanence au Canada et des documents signés qui prouvent l'identité du père ou de la mère qui a signé la déclaration.</p> <p>Si vos enfants sont âgés de 22 ans ou plus et que vous voulez qu'ils vous accompagnent, vous devez, pour chacun de ces enfants, prouver soit</p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il est engagé activement dans des études à temps plein (lettre d'établissement d'enseignement indiquant le nombre d'heures de classe suivies par jour et le nombre de jours suivis par semaine, certificat scolaire, diplôme, grade, relevé de notes, bulletin), soit - qu'il a des antécédents médicaux qui l'empêchent de subvenir à ses besoins <p>et que ces enfants dépendent depuis avant l'âge de 22 ans du soutien financier de l'un ou l'autre de ses parents.</p>		
8	TITRES DE VOYAGE ET PASSEPORTS	<input type="checkbox"/>
<p>Les passeports ou les titres de voyage pour vous-même, votre époux ou conjoint de fait et les enfants à votre charge. Veuillez inclure seulement les copies des pages où figurent le numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration, votre photo, vos nom et prénom, la date et le lieu de naissance. Si vous résidez dans un pays différent de celui de votre nationalité, vous devez inclure une copie de votre visa pour le pays que vous habitez actuellement. Veuillez noter que tous les immigrants potentiels doivent être en possession d'un passeport ordinaire en cours de validité. Les passeports diplomatique, officiel ou d'affaires publiques ne sont pas valables pour demander la résidence permanente au Canada.</p>		
9	PREUVE DE LIENS DE PARENTÉ AVEC LE RÉPONDANT	<input type="checkbox"/>
<p>Si vous êtes parrainé par votre parent, vous devez fournir une preuve de ce lien, par exemple un certificat de naissance, un certificat de baptême ou tout autre document officiel où figure le nom de vos parents. Si vous êtes un des grands-parents du répondant au Canada vous devez fournir le certificat de naissance du petit-fils ou de la petite-fille qui s'est engagée à vous fournir de l'aide et le certificat de naissance du père ou de la mère de ce petit-fils ou de cette petite-fille qui fait que vous êtes parents par le sang.</p> <p>Si vous êtes parrainé par votre époux, votre conjoint de fait ou votre partenaire conjugal, vous devez envoyer une preuve du lien qui vous unit à votre répondant comme des photos de mariage ou une preuve que vous êtes des conjoints de fait. Des lettres adressées à vous et à votre répondant, des factures de téléphone montrant des communications entre vous et votre répondant.</p> <p>Nota : Vos photos ne doivent pas être placées dans des classeurs, albums, cadres ou autres accessoires de rangement. N'envoyez pas de vidéodisques (DVD) ou de bandes vidéo ni de cartes de souhaits musicales ou autres documents semblables renfermant des pièces mécaniques ou électroniques.</p> <p>La preuve des visites que vous avez rendues votre répondant, comme des billets d'avion, des cartes d'embarquement, des copies des pages du passeport de votre répondant avec les timbres d'entrée et de sortie du pays.</p> <p>Si vous êtes un partenaire conjugal, fournissez la preuve que votre relation est authentique et active et qu'elle a existé pendant au moins 12 mois avant la date de votre demande. Fournissez également des détails sur l'évolution de votre relation et produisez au moins deux déclarations solennelles de personnes au courant de votre relation et pouvant attester l'authenticité et la continuation de celle-ci.</p>		
10	CERTIFICATS DE POLICE ET ATTESTATIONS D'ABSENCE DE CASIER JUDICIAIRE	<input type="checkbox"/>
<p>Les certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire pour chaque pays où vous et tout membre de votre famille ayant 18 ans ou plus avez résidé six mois ou plus, depuis l'âge de 18 ans. Vous devez joindre les originaux. Se reporter à l'appendice B pour des renseignements supplémentaires.</p>		

11	PREUVE DE L'EXAMEN MÉDICAL Joignez les copies 2 du Rapport médical- Section A signées et remises par le médecin désigné à chacun des membres de votre famille lors de l'examen médical. Veuillez vous reporter à l'appendice D pour des précisions supplémentaires.	<input type="checkbox"/>
12	PHOTOS Joignez une série de huit (8) photos récentes de vous-même et de chacun des membres de votre famille. Conformez-vous aux directives de votre guide (voir Photos dans la section sur la façon de remplir la Demande de résidence permanente au Canada) et à celles de l'appendice C, Spécifications pour photographies .	<input type="checkbox"/>

Organismes émetteurs au Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Panama

Les certificats de naissance et de mariage doivent être des copies certifiées conformes par le gouvernement (copies certifiées comme authentiques par l'autorité gouvernementale compétente, signées et dûment timbrées).

Documents et autorités émettrices compétentes, par pays.:

PAYS	AUTORITÉS ÉMETTRICES
GUATEMALA	Certificat de mariage, délivré par le Bureau de l'état civil (Registro Civil) ou l'Alcaldía Municipal
EL SALVADOR	Certificat de mariage, délivré par l'Alcaldía Municipal (Registro Civil)
HONDURAS	Certificat de mariage, délivré par le Registro Nacional de las Personas (División del Registro Civil)
NICARAGUA	Certificat de naissance, délivré par le Registro Central Certificat de mariage, délivré par le Registro Central
COSTA RICA	Certificat de mariage, délivré par le Registro Civil
PANAMA	Certificat de mariage, délivré par la Dirección General del Registro Civil (Tribunal Electoral)
BELIZE	Certificat de mariage, délivré par le Registrar General de Belize Certificat de naissance, délivré par le Registrar General de Belize

Placez tous les documents dans une enveloppe et envoyez le tout à votre répondant.

Appendice B

Certificats de police ou attestations d'absence de casier judiciaire

Lorsque vous demandez un certificat de police, vous devez fournir, pour chaque personne, les documents suivants :

- une demande de certificat de police ou d'attestation d'absence de casier judiciaire dûment remplie (reportez-vous à la lettre type ci-jointe. Vous pouvez faire des photocopies de cette lettre pour chaque personne qui doit présenter une lettre ou un formulaire). Vous trouverez aussi ci-dessous des instructions plus précises selon votre pays d'origine.
- tout formulaire supplémentaire d'un pays qui figure au deuxième tableau de la section sur les **exigences sécuritaires** dans le *Guide de l'immigrant*, au besoin.
- les empreintes digitales, au besoin.

Les certificats vous seront envoyés directement. Si vous avez du mal à obtenir un certificat dans un des pays où vous avez vécu pendant six mois ou plus après avoir atteint l'âge de 18 ans, avisez-en votre répondant le plus rapidement possible. Joignez une explication écrite à votre demande et une lettre originale des autorités policières confirmant qu'elles ne délivreront pas de certificat.

Adresses et directives pour chaque pays

ANTILLES NÉERLANDAISES	Les demandeurs qui ont habité les Antilles néerlandaises doivent fournir un <i>Certificate Regarding Conduct</i> délivré par le bureau du Gouverneur.
ARGENTINE	doivent présenter un Certificado de Antecedentes original émis par la Police Fédérale Argentine. Les certificats émis par les autorités provinciales ne seront pas acceptés. Vous devez également soumettre une photocopie de votre Cédula de Identidad . Dans le cas où vous ne possédez pas de passeport, veuillez soumettre une photocopie de votre Documento Nacional de Identidad (DNI) , Libreta Cívica ou Libreta de Enrolamiento . En plus des certificats de police, les résidents de l'Argentine doivent inclure avec leur demande le formulaire IMM 1419 « <i>Formulaire d'autorisation – Argentine</i> » signé, pour chaque membre de leur famille ayant 18 ans ou plus.
ARUBA	Les demandeurs qui ont habité à Aruba doivent fournir un certificat de police délivré par le bureau du Gouverneur.
BELIZE	Certificat de police, délivré par la Criminal Investigation Department, Police Headquarters, Belmopan, Belize
BOLIVIE	Pour obtenir un certificat de police, il faut s'adresser à Edificio de la Policia Técnica Judicial Calle Llandaeta Plaza del Estudiante La Paz, Bolivie.
BRÉSIL	Certificat de Police (Certidão de Antecedentes Criminais) émis par la Police Fédérale ainsi qu'un autre certificat émis par l'Autorité de l'État. Certificat de Justice (Certidão de Distribuição Cíveis e Criminais) émis par le Ministère Fédéral de la Justice .

CANADA	<p>Les demandeurs qui habitent en France, en Algérie, au Maroc, en Tunisie ou en Libye n'ont pas besoin d'obtenir les empreintes digitales et le certificat de police de la GRC. Toutefois, dans certains cas, ces documents sont exigés. L'ambassade communiquera avec vous personnellement pour vous donner des instructions précises sur la façon de procéder, le cas échéant..</p> <p>Les demandeurs qui habitent dans d'autres pays (qui n'ont pas été mentionnés ci-dessus) doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre leurs empreintes digitales et ensuite les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous. Veuillez inclure une lettre comprenant les renseignements suivants : nom et prénom (y compris le nom de jeune fille et, s'il y a lieu, le nom écrit selon la graphie originale — en arabe, en chinois ou autre), le sexe, la date et le lieu de naissance, la nationalité et toutes les adresses (accompagnées de dates précises) au cours de votre séjour au Canada. Vous devez mentionner dans votre lettre que vous demandez à immigrer au Canada. Vous pouvez utiliser le modèle ci-joint.</p> <p><i>Les demandeurs qui habitent maintenant au Canada de façon temporaire doivent se rendre dans un poste de police local pour faire prendre toutes leurs empreintes digitales, puis les envoyer à la GRC à l'adresse ci-dessous accompagnée des renseignements mentionnés dans le paragraphe précédent..</i></p> <p>GRC/RCMP Service de l'identification/Identification Services 1200, promenade Vanier Ottawa ON K1A 0R2 Canada</p> <p>Pour plus d'information, visitez : www.rcmp-grc.gc.ca</p>
CHILI	Les résidents du Chili doivent présenter un <i>Certificado de Antecedentes para Fines Especiales</i> original.
COLOMBIE	<p>Si vous êtes un Colombien de sexe masculin de plus de 18 ans, vous devez présenter une copie notariée de votre carnet militaire (<i>Libreta Militar</i>). Si vous avez été dans l'armée, veuillez donner des renseignements détaillés sur votre grade et les unités dans lesquelles vous avez servi (ainsi que les endroits).</p> <p>Les demandeurs qui ont habité en Colombie doivent fournir un <i>Certificado Judicial y de Policia</i>, délivré par le <i>Departamento Administrativo de Seguridad</i>.</p>
COSTA RICA	Quand nous aurons reçu votre demande et les documents qui l'accompagnent, nous vous enverrons ainsi qu'aux personnes à votre charge âgées de plus de 18 ans une lettre pour l'obtention d'un certificat du tribunal du Registro Judicial. .
EL SALVADOR	Certificat judiciaire, délivré par la Dirección General de Centros Penales de Readaptación Certificat de police, délivré par la Policía Nacional Civil
ÉQUATEUR	Les demandeurs qui ont habité en Équateur doivent fournir un <i>Certificado de Antecedentes Personales</i> délivré par la Policía Nacional del Ecuador.
GUATEMALA	Certificat judiciaire, délivré par la Corte Suprema de Justicia Certificat de police, délivré par la Dirección General de la Policía Nacional
HONDURAS	<p>Certificat du tribunal délivré par le Juzgado de Letras o de Paz ou le Juzgado de Paz, à partir de votre lieu de résidence.</p> <p>Nota : Quand nous aurons reçu votre demande et les documents qui l'accompagnent, nous vous enverrons ainsi qu'aux personnes à votre charge âgées de plus de 18 ans une lettre pour l'obtention d'un Constancia de Antecedentes Policiales de la Dirección General de Investigación Criminal à Tegucigalpa.</p>
NICARAGUA	Certificat judiciaire, délivré par la Corte Suprema de Justicia (Juez del Distrito del Crimen) Certificat de police, délivré par la Policía Nacional
PANAMA	Certificat judiciaire (Policivo y Penal), délivré par la Policía Técnica Judicial

PARAGUAY	Les résidents du Paraguay doivent présenter un Certificado de Antecedentes para Fines Especiales original.
PÉROU	Pour le Pérou, nous exigeons trois types de certificats : police, « pénal » et « judiciaire ». On peut se procurer un certificat de police à l'avenue Aramburú, San Isidro. On peut se procurer un certificat « pénal » au Registro Nacional de Condenas Av. Abancay, 5e édifice Centre-ville, Lima On peut se procurer un certificat « judiciaire » au Consejo Supremo de Justicia Militar Av. Arequipa 310 Lima
URUGUAY	Les résidents de l'Uruguay doivent présenter un Certificado de Habilitación Policial émis par la Dirección Nacional de Policía Técnica . Vous devez également soumettre une photocopie de votre Cédula de Identidad et de votre passeport.
VENEZUELA	Les résidents du Venezuela ne sont pas tenus de nous fournir un certificat de police, puisque nous effectuerons des vérifications des antécédents auprès des autorités compétentes.



ARGENTINE WAIVER FORM FORMULAIRE D'AUTORISATION POUR L'ARGENTINE

This form must be completed by all residents of Argentina 18 years of age or over. If you need more than one form, please make photocopies.

In accordance with article 51 of the Penal Code, as amended by Law 23.057, I _____
_____ hereby authorize the Argentine authorities to disclose to the Canadian Embassy all records
and/or information pertaining to me which they may possess.

Signature

	D		M			Y

Date

Ce formulaire doit être complété par tous les résidents de l'Argentine, âgés de 18 ans ou plus. Si vous avez besoin de plus d'un formulaire, veuillez en faire des photocopies.

Conformément à l'article 51 du Code pénal et à la modification 23.057 apportée à la Loi, je _____
_____ autorise par les présentes les autorités argentines à communiquer à l'ambassade du Canada
tous les documents ou renseignements ou les deux, qu'elles peuvent posséder, me concernant.

Signature

	J		M			A

Date

Este formulario deberá completado por todo residente de la República de Argentina mayor de 18 años. Si usted necesitara más de dos, sirvase sacar fotocopias del mismo.

Yo, _____ autorizo a suministrar sin reserva, a la Embajada de
Canadá todos mis antecedentes y/o informaciones que obran registrados y/o conocidos por las autoridades argentinas, en función de lo
previsto por el artículo 51 del Código Penal, modificado por la Ley 23.057

Firma

	D		M			A

Fecha

Appendice C

Spécifications pour photographies

Notes au demandeur

APPORTEZ CECI CHEZ LE PHOTOGRAPHE

- Les photographies requises pour l'immigration **sont différentes** des photos passeport.
- Assurez-vous de fournir le nombre de photographies spécifié dans la **Liste de contrôle**.

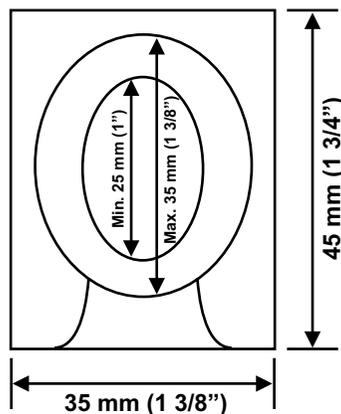
Notes au photographe

Les photographies doivent :

- montrer une vue de face complète de la tête et des épaules, la figure étant centrée au centre de la photo;
- avoir un **arrière-plan uni, blanc**;
- être identiques (en noir et blanc ou couleur), reproduites à partir du même négatif sans retouches ou exposées en même temps par image composite ou chambre multi-objectifs.

Les photographies doivent :

- mesurer entre 25 mm et 35 mm du menton au sommet de la tête;
- avoir 35 mm x 45 mm de dimension finie.



Appendice D

Instructions médicales

Les instructions ci-dessous ne s'appliquent qu'aux personnes

- qui sont membres de la catégorie du regroupement familial, plus précisément l'**époux**, le **conjoint de fait**, le **partenaire conjugal** ou l'**enfant à charge** du répondant et dont la demande de résidence permanente est traitée dans un bureau canadien des visas;
- qui sont des membres de leur famille.

Si vous n'êtes pas l'une des personnes désignées ci-dessus, **NE** remplissez **PAS** ce formulaire. Si vous le faites, les résultats de votre examen médical ne seront pas valides et vous aurez à subir de nouveau cet examen, en plus d'acquitter les frais qui l'accompagnent. Si vous êtes citoyen ou résident permanent du Canada, vous n'êtes pas tenus de subir l'examen médical.

Si vous êtes l'une des personnes désignées ci-dessus, vous-même et chacun des membres de votre famille, s'il y a lieu, devez remplir votre propre copie de cette feuille d'instructions. Faites suffisamment de photocopies pour répondre à vos besoins, avant de commencer à remplir les cases ci-dessous.

1. Personne à examiner

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Pays de naissance

Sexe

Homme

Femme

Lien avec le répondant

Époux

Partenaire conjugal

Conjoint de fait

Enfant à charge

Adresse*

Numéro de téléphone

2. Demandeur principal, si différent de la personne en 1.

Nom de famille

Prénom(s)

Date de naissance

Jour	Mois	Année
/	/	

Adresse*

3. Bureau des visas chargé de traiter le dossier

*Si vous résidez en Chine, il importe que vous donniez votre adresse tant en pinyin qu'en français pour nous permettre de communiquer avec vous si nous avons besoin de renseignements médicaux supplémentaires.

Prenez un rendez-vous avec l'un des médecins (appelés aussi médecins désignés — MD) figurant sur la liste jointe. Le MD aura besoin de l'Appendice D pour remplir les formulaires médicaux voulus pour vous-même et tous les membres de votre famille tenus de subir l'examen médical. L'un de ces formulaires, le *Rapport médical — Section A* (IMM 1017 DCF), servira à joindre le dossier médical au dossier d'immigration.

Lorsque les membres de votre famille (s'il y a lieu) ou vous-même vous présentez à votre examen médical, ayez sur vous le présent formulaire dûment rempli pour chaque personne. Si vous ne l'avez pas sur vous ou si les cases de l'Appendice D ne sont pas bien remplies, le MD ne sera pas en mesure de remplir le formulaire IMM 1017 DCF et notre Bureau médical régional (BMR) ne pourra pas étudier les résultats de votre examen médical, ce qui empêchera le traitement de votre demande.

Si vous remettez, pour vous-même et pour chacun des membres de votre famille, un Appendice D bien rempli, le MD remplira alors les formulaires médicaux voulus et les enverra à notre BMR.

Le MD vous remettra la seconde copie du formulaire IMM 1017 DCF attestant que vous avez bien subi l'examen. Vous devrez envoyer cette copie à votre répondant avec votre demande d'immigration. Ce formulaire est très important pour que nous puissions joindre votre dossier médical au dossier de l'immigration. Aucune photocopie n'est acceptée. Si vous la perdez, vous ne pourrez en obtenir un duplicata; vous serez obligé de subir de nouveau l'examen médical et d'acquitter les frais qui l'accompagnent.

La personne examinée par le médecin ou, si cette personne est un mineur, l'un des deux parents ou le tuteur pourrait se voir demander de signer le formulaire IMM 1017 DCF.

En plus de l'Appendice D, les membres de votre famille et vous-même devez vous assurer d'avoir ce qui suit sur vous :

- votre passeport et celui de chaque membre de votre famille (s'il y a lieu), plus une photocopie de la page des données biographiques de chaque passeport. Si l'un des passeports n'est pas à votre disposition, ayez sur vous une pièce d'identité officielle comportant la photographie et la date de naissance de la personne en question;
- les paires de lunettes ou les lentilles cornéennes de chaque membre de la famille, si vous en portez;
- tous les rapports médicaux antérieurs, s'il y a lieu. Vous devez mentionner au médecin examinateur toute maladie, tout problème médical présent ou passé, et lui fournir toutes les pièces à l'appui, tels des bilans de santé, des traitements, des ordonnances, etc.;
- cinq photos récentes, prises dans les six mois précédant la date de l'examen, et, s'il y a lieu⁽¹⁾, un négatif de vous-même et des membres de votre famille (voir l'Appendice C pour les spécifications concernant les photos).

⁽¹⁾ Les personnes vivant au Bhoutan, en Inde, au Nepal, au Pakistan, aux Philippines, au Sri Lanka et au Vietnam doivent fournir un négatif en plus des cinq photos.

Nous ferons l'examen de vos résultats médicaux pour déterminer s'il y aurait une raison médicale quelconque qui vous empêcherait, vous ou les membres de votre famille, à immigrer au Canada.

Le MD vous demandera, à vous-même et aux membres de votre famille, de remplir et de signer, en sa présence, votre propre copie du Rapport médical — Section B (formulaire IMM 5419). Il procédera ensuite à l'examen, lequel comprend : un examen physique complet de chaque membre de la famille; une radiographie pulmonaire et un rapport du radiologue pour chaque membre âgé de 11 ans ou plus; une analyse du sang pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus; une analyse d'urine pour chaque membre âgé de 5 ans ou plus; une analyse de la séropositivité au sida pour chaque membre âgé de 15 ans ou plus, ainsi que pour tout enfant ayant eu une transfusion de sang ou de produits du sang, ou qui aurait une mère séropositive.

Si vos résultats médicaux sont satisfaisants, ils sont valides pour une durée d'un an à compter de la date d'examen. En conséquence, vous devriez vous arranger pour que la date de votre examen médical précède d'aussi près que possible la date où vous enverrez votre demande d'immigration à votre répondant.

Si le traitement de votre demande de résidence permanente est retardé et que nous ne pouvons rendre une décision concernant celle-ci avant que vos examens médicaux ne soient périmés, il vous faudra subir de nouveau l'examen médical.

LISTE DES MÉDECINS DÉSIGNÉS (MD)

<http://www.cic.gc.ca/francais/contacts/medecins.html>